



Conseil général Bousens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS  
DU JEUDI 13 OCTOBRE 2016**

- Présidence : Mme Barbara GRIVEL, Présidente
- Présents : 36 membres
- Excusés : 8 membres, soit :  
MM. Laurent Borgeaud, Christian Eggenberger, Guy Haggeli, Pascal Morier, Bertrand Perriard  
Mmes Teresa Corbaz, Raymonde Monbaron, Nathalie Morier
- Absents : 2 membres (non excusés) soit :  
MM. André Baumann, Silvano Cardamoni,

**ORDRE DU JOUR**

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2015, assermentation de nouveaux membres du Conseil Général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
2. Préavis municipal N° 7/2016 relatif à l'autorisation de plaider accordée à la Municipalité pour la législature 2016-2021.
3. Préavis municipal N° 8/2016 relatif à l'autorisation d'acquisition et d'aliénation de faible importance (art. 4, chiffre 6 de la Loi sur les communes et art. 13, chiffre 5, du règlement du Conseil général).
4. Préavis municipal N° 9/2016 – Compétences financières de la Municipalité.

5. Préavis municipal N° 10/2016 relatif à l'Arrêté d'imposition pour l'année 1027.
6. Préavis municipal N° 11/2016 relatif à la rémunération des Conseillers municipaux.
7. Préavis municipal N° 12/2016 concernant l'adoption d'un règlement communal relatif aux aides individuelles pour les études musicales.
8. Nomination des membres des commissions permanentes :
  - a) pour la durée de la législature 2016 à 2021
    - Commission de recours en matière d'imposition
    - Commission permanente du Développement Régional du Nord Lausannois
  - b) pour une année
    - commission des finances
    - commission de gestion
9. Divers

**1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE**

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le PV de la dernière séance du Conseil Général est adopté avec une modification au point 8, 2<sup>ème</sup> alinéa : c'est la commune de Cheseaux et non pas le canton qui va refaire le revêtement de la route à la sortie de notre commune, après le petit pont.

La Présidente, Madame Barbara Grivel procède à l'assermentation de Messieurs Jean-Claude Mounir, Thomas Gasser et Pierre-Alain Collet.

**COMMUNICATION DU BUREAU**

Le Règlement du Conseil général a été approuvé par le département. Il est en vigueur.

Suite au décès de Monsieur André Deppierraz , un hommage lui est rendu et une minute de silence est observée en sa mémoire.

**COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE**

Madame la Syndique excuse l'absence de Mme Anne-Marie Duport, retenue par une séance avec la gendarmerie.

Fin juin, une voiture a été incendiée sur les places de parc à l'entrée de Boussens, direction Bioley. L'enquête est toujours en cours auprès de la gendarmerie. La réfection sera effectuée dès l'accord des assurances.

Un luminaire a été endommagé anonymement à la Grange-aux-Aguets par un tracteur ou un camion, un luminaire de secours va être installé le temps des travaux.

Le 30<sup>ème</sup> anniversaire du Jumelage avec Boussens France aura lieu durant l'Ascension 2017, soit du 25 au 28 mai. Un voyage en car sera organisé par la Commune et des informations sous forme de tout ménage seront données aux habitants courant novembre.

Madame la Syndique rappelle également que pour être exonéré de la taxe déchetterie, les jeunes étudiants ou en formation de 18 à 25 ans doivent fournir à la boursière une attestation d'études.

Le repas de soutien des Féeries aura lieu le 2 novembre à la grande salle.

Et pour finir que le prochain conseil général se tiendra le jeudi 15 décembre et qu'il sera suivi de la désormais traditionnelle raclette.

**2. PREAVIS MUNICIPAL N° 7/2016 RELATIF A L'AUTORISATION DE PLAIDER ACCORDEE A LA MUNICIPALITE POUR LA LEGISLATURE 2016-2021**

Monsieur Michel Arnaud, rapporteur de la commission chargée de l'étude du préavis N° 7/2016, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote. Le Préavis N° 7/2016 est accepté à l'unanimité.

Madame la Présidente nous donne lecture de l'extrait de PV qui est également accepté.

**3. PREAVIS MUNICIPAL N° 8/2016 RELATIF A L'AUTORISATION D'ACQUISITION ET D'ALIENATION DE FAIBLE IMPORTANCE (ART. 4, CHIFFRE 6 DE LA LOI SUR LES COMMUNES ET ART. 13, CHIFFRE 5, DU REGLEMENT DU CONSEIL GENERAL)**

Monsieur Fabio De Angelis, rapporteur de la commission chargée de l'étude du préavis N° 8/2016, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote. Le Préavis N° 8/2016 est accepté à l'unanimité.

Madame la Présidente nous donne lecture de l'extrait de PV qui est également accepté.

#### **4. PREAVIS MUNICIPAL N° 9/2016 – COMPETENCES FINANCIERES DE LA MUNICIPALITE**

Monsieur Jean-Claude Mounir, rapporteur de la commission des finances, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Monsieur Claude Haggeli demande si ce préavis municipal N° 9/2016 peut être cumulé avec le préavis municipal N° 8/2016.

Madame la Syndique répond que les montants ne sont pas cumulables.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote. Le Préavis N° 9/2016 est accepté à l'unanimité.

Madame la Présidente nous donne lecture de l'extrait de PV qui est également accepté.

#### **5. PREAVIS MUNICIPAL N° 10/2016 RELATIF A L'ARRÊTE D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2017**

Monsieur Jean Rossier, rapporteur de la commission des finances, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote. Le Préavis N° 10/2016 est accepté à l'unanimité.

Madame la Présidente nous donne lecture de l'extrait de PV qui est également accepté.

#### **6. PREAVIS MUNICIPAL N° 11/2016 RELATIF A LA REMUNERATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Monsieur Claude Rapin, rapporteur de la commission des finances, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote. Le Préavis N° 11/2016 est accepté à l'unanimité.

Madame la Présidente nous donne lecture de l'extrait de PV qui est également accepté.

**7. PREAVIS MUNICIPAL N° 12/2016 CONCERNANT L'ADOPTION D'UN REGLEMENT COMMUNAL RELATIF AUX AIDES INDIVIDUELLES POUR LES ETUDES MUSICALES**

Madame Chantal Seiffert, rapporteuse de la commission chargée de l'étude du préavis N° 12/2016, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote. Le Préavis N° 12/2016 est accepté à l'unanimité.

Madame la Présidente nous donne lecture de l'extrait de PV qui est également accepté.

**8. NOMINATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS PERMANENTES**

**a) Pour la durée de la législature 2016-2021.**

**Commission de recours en matière d'imposition**

Tous les membres se représentent, soit : MM. Jean Gumi, Claude Hanggeli, Jérôme Lancia et Mme Liliane Deppierraz, suppléante.

**Commission permanente du Développement Région du Nord Lausannois**

Monsieur Etienne Vermeulen se retire et il y a lieu de remplacer Feu M. André Deppierraz. MM. Vincent Freimuller et Michel Arnaud se présentent et les trois autres membres, soit M. Claude Rapin et Mme Ursula Marclay et Danièle RoCHAT se représentent.

**b) pour une année**

**Commission des finances**

Tous les membres se représentent, soit : MM. Jean Rossier, Jean-Claude Mounir, Claude Rapin et Guy Hanggeli suppléant.

**Commission de gestion**

Tous les membres se représentent, soit : MM. Michel Bally, Mirko Bonfadelli, Laurent Borgeaud et Thomas Gasser, suppléant.

**9. DIVERS**

Madame la Syndique Stéphanie Borgeaud, remercie l'assemblée pour l'acceptation de tous les préavis présentés par la Municipalité.

Monsieur Jérôme Lancia aimerait avoir des informations et le point de situation sur l'avancement des travaux sur l'emplacement de l'ancien battoir.

Monsieur Pascal Chatelan, en charge des travaux, nous fait savoir que «tout roule», qu'il n'y a pas eu de mauvaises surprises jusqu'à maintenant et que le point de situation sera fait lors du prochain Conseil général.

Monsieur Jean-Claude Mounir demande s'il y a un suivi quant au marquage de la route qui a été refaite à la sortie de Boussen en direction de Cheseaux.

Il est répondu que la Municipalité y travaille avec Cheseaux.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.  
Il est 21h00.

La Présidente

Barbara Grivel



La secrétaire

Danièle Rochaz



18 janvier 2017